

Le Pionnier de l'Assomption.

JOURNAL OFFICIEL DE LA PAROISSE ASSOMPTION.

Vol. XX.

NAPOLEONVILLE, Lne., SAMEDI, 7 JUILLET 1877.

No. 4.

Le Pionnier.

PARAIT TOUS LES SAMEDIS.

CHARLES DUPATY, Editeur.

CONDITIONS DE D'ABONNEMENT:

Un an \$3 00
Six mois 1 50
Un numéro 10

PAYABLE D'AVANCE.

PRIX DES ANNONCES:

Un carré de dix lignes, 1re insertion \$1 50
Chaque insertion suivante 75 cents.
Cartes de Profession, par an \$12 50
Annonces de Candidature 12 50

Tout avis judiciaire devra être payé le dernier jour de la publication ou le jour de la vente.

Pour lettres, journaux, échanges, &c. adressez au "PIONNIER," Napoléonville, Lne.

Le 4 juillet.

Pendant, bien longtemps, 16 fois desuite, le retour du glorieux anniversaire de l'indépendance américaine a été pour le Sud, et pour la Louisiane spécialement, un sujet d'humiliation et de deuil; 16 fois desuite, le soleil du 4 juillet a éclairé un Etat patrie, une population d'esclaves. Nous ne savons quels intrigants, venus ou ne sait trop d'où, s'étaient imposés à nous, avaient transformé notre gouvernement en véritable satrapie, nous conduisant à leur fantaisie, et nous dévalisant à qui mieux mieux. Cette fois-ci encore, nous semblions condamnés au même sort, et c'est à un heureux hasard, ou plutôt à la pudeur d'un homme, qui a rongé de se faire complice de tant d'infamies, que nous devons d'être rendus à nous-mêmes.

Aujourd'hui il ne peut plus nous répugner d'assister au 4 juillet. La devise de la république américaine commence à être pour nous une vérité; le self-government n'est plus un mythe pour la pauvre Louisiane; on a fini par la laisser se gouverner par ses propres enfants, et si les choses continuent de la sorte, il ne se passera pas de longues années avant qu'elle n'ait reconquis sa prospérité d'autrefois.

Chose étrange! on avait dit que l'année du centenaire serait le signal de la fin prochaine de la grande république; déjà, dans bien des sections du pays, on entendait comme le glas funèbre annonçant cette heure fatale, et voilà que par un remords soulevé dans l'âme de quelques républicains repentants, voilà que par un retour aux vrais principes, au moins dans certaines branches de l'activité nationale, la république décrépite se rajoint tout-à-coup, et une nouvelle ère s'ouvre pour elle, plus brillante et plus belle que les jours les plus heureux du passé.

Que la Jeune Amérique continue ainsi quelque temps encore, qu'elle revienne à la pratique des principes démocratiques, et elle aura bientôt retrouvé la place qu'elle s'était acquise avant la guerre dans le commerce et dans l'estime du monde entier.

Pour la première fois depuis 17 ans, nous avons salué, non sans une certaine joie, l'aurore du 4 JUILLET.

Le Pionnier accueillera et insérera avec plaisir les communications d'intérêt général qu'on lui enverra. Il prie même ses amis et ses anciens contributeurs de ne pas l'oublier et de continuer, comme par le passé, à le tenir au courant de ce qui se passe dans leur voisinage qui soit de nature à intéresser le public.

M. Hayes et la réforme du Service Civil.

On a fait dernièrement grand bruit d'une lettre de M. Hayes sur la réforme dans le service civil. Nous avouons franchement que nous ne comprenons pas la portée de ce document, et si c'était là que devait se borner la réforme, le nouveau Président, en embouchant la trompette au nom de cette réforme, se serait franchement moqué du peuple américain.

A quoi se bornent les idées émises par lui? A ceci: il ne faut plus que les places s'achètent, qu'elles deviennent l'objet d'un marché; il ne faut plus que les fonctionnaires deviennent de véritables agents d'élection; ils peuvent sans doute exprimer leur opinion soit dans un journal, soit dans un meeting quelconque, mais voilà tout. Franchement cela n'est pas sérieux.

M. Hayes prétend sans doute qu'il faut des honnêtes gens comme fonctionnaires, à la bonne heure; mais tout le monde se prétend honnête homme. Supposons en un entrant en fonctions; à quoi lui servira sa probité s'il est obligé de suivre les mêmes errements que ses devanciers, s'il a subi les mêmes tentations, s'il est soumis à un contrôle plus sévère? Ce qui assure l'honnêteté du fonctionnaire, c'est moins sa probité native que les conditions qui lui sont imposées en vue de le mettre à l'abri de la tentation, et le contrôle auquel il est soumis en vue de ne laisser aucune de ses faiblesses impunies. Les gouvernements sagement constitués ont toujours pris mille sages précautions à cet égard. Aussi les grands scandales y sont-ils rares, car, lorsqu'il s'en produit un, il suffit pour déterminer la chute d'un parti.

Chez nous, la faute est, non aux hommes eux-mêmes, mais aux institutions, qui laissent au fonctionnaire les coudees trop franches, et ne savent ou ne veulent le saisir sur le fait.

Ce qu'il faut donc, c'est une surveillance exercée sur l'employé par le gouvernement, ce sont mille précautions à prendre contre ses faiblesses possibles, c'est une foule de pratiques administratives qui le mettent dans la nécessité de ne jamais se départir de la voie droite sous peine d'un châtiement sévère ou de la perte immédiate de sa place; c'est surtout de le faire travailler dans des conditions telles qu'il ait intérêt à rester honnête, au lieu de trouver, comme actuellement, un profit réel à être malhonnête.

Il n'est pas possible que M. Hayes n'ait pas d'autres idées en tête que celles qu'il a exprimées dans sa lettre. Il n'y a pas là l'ombre d'une réforme. Il est mieux valu pour lui ne rien promettre que de s'en tenir là, et de ne pas prendre les mesures nécessaires pour réprimer justement ce qu'il veut empêcher.

Nous l'attendons donc à l'œuvre, pour savoir s'il y a en lui une étoffe sérieuse, et s'il est capable d'opérer les réformes qui pourraient excuser la fausseté de sa situation et lui faire pardonner son usurpation.

Il a plu pendant deux bonnes heures, le 4 juillet, dans cette paroisse et dans les paroisses voisines.

La Réunion de White Sulphur Spring.

Depuis quelque temps, il est question de la réunion à Greenbrier White Sulphur Springs de presque toutes les notabilités honnêtes de la politique de l'Union. Le Président Hayes doit passer dans cette ville d'eau de la Virginie un bon mois, à partir du 20 ou 25 juillet. En même temps doivent y séjourner les chefs du parti démocrate, MM. Cox, Morrison, Saylor, Goode, Blackburn, Fernando Wood.

Ce n'est pas tout, et nous n'avons pas dit le principal. Tous les gouverneurs des Etats du Sud s'y sont donné rendez-vous à la même époque.

De graves questions vont sans doute être agitées durant le mois d'août, et probablement on y règlera à l'avance la politique à suivre dans la session extraordinaire d'octobre; aussi probablement encore on y préparera l'élection de l'orateur prochain de la Chambre des Représentants.

Nous pourrions prochainement initier nos lecteurs aux mystères de cette réunion qui, pour être extra-parlementaire, n'en aura peut-être que plus d'importance.

GRANT EN ANGLETERRE.

Est-ce que, par hasard, M. Grant se transformerait au contact de cette aristocratie anglaise, si polie, si bien élevée, si hospitalière, que le rude ex-président en aurait dû être dès l'abord fort embarrassé? Le fait est qu'il marche d'ovation en ovation et que le mouvement continue, ce qui signifierait que M. Grant, tout mal dégrossi qu'il est, n'a pas du tout dégoûté tous ces gentlemen, pas même ceux de la Cour, y compris le prince de Galles. Il y a mieux, c'est que M. Grant a la langue à peu près déliée aujourd'hui; il parle convenablement, longuement parfois, et pour la première fois, trouve le moyen de ne pas dire de maladresses. Qu'est-il donc advenu d'extraordinaire? Nous aurait-on changé notre Grant en route?

Napoléonville est visitée depuis quelques jours par des bohémiens de toute sorte et de tout tempérament. Marchands d'orviétan, docteurs empiriques, vendeurs de panacées universelles, escamoteurs de muscades et autres charlatans y ont montré tour à tour leur talent et vendu leurs marchandises. Nous n'avons rien à dire de ces gens, tant pis pour les imbéciles qui se laissent prendre aux boniments qu'ils débitent. Mais qu'on aille entendre, comme cela s'est fait cette semaine, le rebut des chanteurs des estaminets de la Nlle Orléans—gens chassés de cette ville pour leur obscénité—interpréter des œuvres d'auteurs de lupanars et exécuter des pas chorographiques qu'on ne tolérerait pas dans les bals publics les plus relâchés, quoi penser!..... Enfin, y aller n'est encore pas grand-chose,—car la bonne foi de chacun peut être surprise par un prospectus pompeux,—mais qu'on applaudisse, comme on nous dit que cela s'est fait, plusieurs soirs de suite même, de tels interprètes, c'est faire insulte à l'art, manquer de goût et même de

pudeur. Nous avons en ici, il y a quelques années, une excellente troupe, venant précédée d'une excellente réputation de talent et d'honnêteté, la troupe de Christ, de l'Académie de Musique; qui a été l'entendre? une dizaine d'amateurs. Nous nous plaignons à croire que celle qui est ici en ce moment n'a pas mieux fait, mais si elle a fait autant n'est-ce pas déjà de trop? n'est-ce même pas de trop qu'elle ait pu donner plusieurs représentations? Ne devait-on pas envoyer des pommes cuites à ces gens-là lorsqu'ils se sont permis de paraître une seconde fois?

Le Meschacéob, de St Jean-Baptiste, le Louisianais, de St-Jacques, l'Abéille, de la Nouvelle-Orléans, le N. O. Democrat, le Carroll Conservative, le Marks-ville Bulletin, le Meridional, d'Abbeville, la Sentinelle, de Thibodaux, The Vigilant, de Donaldsonville, et plusieurs autres journaux de l'Etat ont parlé de la résurrection du Pionnier en termes très flatteurs et encourageants. Nous prions ces confrères d'agréer nos remerciements pour les témoignages de sympathie dont ils nous ont honoré.

Un vers ministériel.—Qui diable se serait douté que, sous les dehors farouches qui le distinguent, M. de Fourton cachait un émile de Scipion Doncieux, le préfet-poète.

M. le ministre de l'intérieur, après avoir passé en revue les vers célèbres contenant une idée générale, tel que:

A tous les cœurs bien nés, que la patrie est chère!
Quand la borne est franchie il n'est plus de limites.
A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.
Le vrai feu d'artifice est d'être magnanime.
Etc., Etc.

M. le ministre a jugé que les vérités bonnes à dire réclamaient la langue de Corneille et de Bel-moutet, et s'adressant au syndicat des agents de change, il a prononcé l'alexandrin suivant, qui rappelle certains vers philosophiques des tragédies d'Arouet: "meurt de politique, on ne vit que d'affaires."

L'idée est fautive, mais l'hémistiche est juste. Cet éclair poétique, déchirant le front ténébreux du terrible ministre, assure son immortalité; et nos arrières-neveux diront en parlant de lui: "M. de Fourton? Ah! oui, l'homme au vers solitaire!"

A la sortie de l'Opéra: —Crois-tu qu'il y ait réellement un roi de Lahore?

—Ce n'est pas invraisemblable.

—Est-ce que ce nom se trouve sur la carte, seulement?

—Mais non! Tu sais bien que Lahore est une chimère.

—Tu sais la nouvelle? Kars est pris.

—Fichtre! Alors la tour de Constantinople va venir.

—Pourquoi ça?

—Parce que c'est là que le sultan a son sérail... et qu'on prend toujours Kars avant sérail!

Un bon mot de Cham du Charivari, pour finir.

Aux courses de haies, chevaux et jockeys roulent dans la poussière: —Allons, bon! dit Gravoche, tons par terre. Ils vont se prendre pour des préfets.

A VENDRE. Deux Mules et un Cheval. S'adresser à FRANCOIS GAUDIN, Napoléonville.

Proceedings of the Police Jury Parish of Assumption.

MEETING OF JUNE 7, 1877.

Present—Wm. W. Pugh, President; W. B. Ratliff, Emile Tallieu, David Levy, John Webre, Thos. D. Cox, Moses R. Hite, Bazil Graves, Bevan Garner and Levy Williams.

The Police Jury of the parish of Assumption, met this 7th day of June, 1877, according to adjournment.

The minutes of the last meeting were read and approved.

The committee to examine the credential of Bevan Garner made the following report:

To the Police Jury of the parish of Assumption. Your committee appointed to examine the credential of Bevan Garner, and examine the facts of his qualification to take his seat as a member of this body at the time of his election, report that according to his own statement he did not possess the rights required by law to entitle him to an election as member, and we report in accordance with his statement, that he was not legally qualified to serve as Police Juror at the time of his election.

(Wm. W. Pugh, David Levy, Moses R. Hite, Bazil Graves, his mark.)

The report of the Treasurer was read and received.

A petition of citizens of the 1st Ward was read, and the members of the 7th Ward appointed a committee of one to report on the condition of Mrs. Laustrey.

A communication of the Clerk was received and read.

On motion of Wm. B. Ratliff, duly seconded,

Resolved, That a committee of five members, (two of whom shall be selected outside of the members of the Police Jury) who shall be called a committee on buildings, whose duty shall be to report to this Jury such repairs on the public buildings of the parish which they may deem necessary, and the probable cost and to superintend such reform as the Jury may authorize them to have done.

Adopted.

On motion of Wm. B. Ratliff, duly seconded, Resolved, That the Clerk of the District Court be and is hereby authorized to have the necessary work done in his office to secure the doors and windows in a proper manner so as to protect the records from being made way with.

Adopted.

The Finance Committee reported the approval of bills to an amount of \$373 00.

On motion of Wm. B. Ratliff, duly seconded,

Resolved, That the District Attorney pro tem., be instructed to report at the next meeting, what is the law now in regard to the road and levee districts in the parish; how many districts there are and how many road inspectors can be appointed under existing laws.

Adopted.

On motion of David Levy, duly seconded,

Resolved, That the salary of the District Attorney pro tem. be fixed at one hundred dollars per annum, payable quarterly on his own warrant.

Adopted.

On motion of Wm. B. Ratliff, duly seconded. Whereas, At a meeting of the Police Jury of this parish, held on the 17th day of May, 1877, a reorganization of said Police Jury was had by the election of a President, Secretary and Treasurer and other officers, and whereas, August Bulow, on said day elected by the Police Jury as Secretary of said Police Jury and Treasurer of the parish of Assumption at a salary of \$500 00 per annum for the two offices combined, his term of office to expire on the day of the first meeting of the Police Jury after the first Monday of December 1877, and

Whereas, The said August Bulow was elected on the 5th day of December, 1876, (being the date of the first meeting of the Police Jury of which Wm. B. Ratliff was President, after the first Monday of December, 1876), as Secretary and Treasurer aforesaid, his term of office beginning at that time and ending at the day of first meeting of the Police Jury after the first Monday of December, 1877.

Now therefore be it resolved, That the said Bulow shall be paid by the parish of Assumption for his services and as his compensation as Secretary and Treasurer aforesaid at the rate of \$1200 00 per annum for the time elapsing between the 5th day of December, 1876, to the 17th day of May, 1877, inclusive and at the rate of \$500 00 per annum for the time to elapse between the 17th day of May, 1877, as to and inclusive of the day of the first meeting of the Police Jury after the first Monday of December, 1877, the date of the expiration of the office of said Bulow as Secretary and Treasurer aforesaid.

Adopted.

On motion of John Webre, duly seconded.

Resolved, That the attention of the parish Tax Collector be called by the parish Treasurer to section 51 of the law passed at the extra session of the Legislature of their State, numbered Act 93, the same being the General Revenue law and approved on the 30th of April, 1877, and he is hereby instructed to enforce the same.

Adopted.

A recess until 2 o'clock P. M. was taken.

At 2 o'clock P. M., the Police Jury met again, all members present.

Mr. H. H. Carver having declined to act as District Attorney pro tem., and there being no other nomination made, W. B. Howell was declared duly elected District Attorney pro tem.

Mr. W. B. Howell being informed of his election, refused to accept of the same.

On motion of Wm. B. Ratliff, duly seconded.

Resolved, That all claims of old date be referred to the District Attorney pro tem.

Adopted.

Two claims of Mr. Durand were rejected, also a claim of George Drury for the sum of \$175 00, and one for the sum of \$500 00.

On motion of Moses R. Hite, duly seconded.

Resolved, That the claimer of the different Road Inspectors be approved.

Adopted.

The Police Jury adjourned until Monday, July 2d, 1877, being the day fixed by law for Extra Session.

WM. W. PUGH,

Prest. Police Jury.

AUGUST BULOW, Treasurer.

J. VERGNOLE,

65, Rue Decatur, 65 Importateur de Vins, Cognac, Liqueurs, Fruits à l'Eau-de-Vie, Vermouth, Huile, Sardines, Absinthe.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. OZUB & CO., Cognac de la célèbre marque des vins de A. SELLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS, Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES, Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce Bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.

VERGNOLE, Propriétaire, Nlle-Orléans.

CITY HOTEL,

COIN RAILROAD AV. ST IBERVILLE,

DONALDSONVILLE, Le.

P. LEFEVRE, Propriétaire.

La Barre est pourvue de Vins et Liqueurs de choix.